

L'ÉCHO DE Garat

Printemps
2021

*l'jhorneau
d'jhour d'aneut
et
d'aut'foués**

* le journal d'aujourd'hui et d'autrefois

COMMUNE
DE

Garat

SOMMAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité

4-5 ► RETOUR EN IMAGES
ACTUALITÉS

5-6 ► FOCUS

7 ► PROJETS

7 ► HISTOIRE

8 ► SANTÉ
ENVIRONNEMENT

9 ► ASSOCIATIONS

10-11 ► INFOS PRATIQUES

12 ► AGENDA



▶ EDITO



L'arrivée du printemps est toujours un moment particulier, surtout après un hiver rude où un certain nombre d'entre vous n'ont pas été épargnés par les diverses péripéties.

Il est temps de passer à autre chose, de regarder devant sans oublier le vécu, d'entreprendre, car la dynamique est toujours plus rassembleuse et nous en avons tous besoin. Le printemps a toutes les vertus pour donner un nouvel élan, de l'espérance et l'envie de s'engager dans de nouvelles aventures.

Parmi celles-ci, je voulais commencer par la plus simple et la plus accessible : l'activité physique, qui doit être un moment de partage, de bien-être, de joie sans limites.

Garat offre pleins de possibilités pour des activités de plein air.

Pour garder l'envie et la motivation au quotidien, les sports en extérieur sont l'occasion de découvrir des sentiers encore inexplorés en s'émerveillant de la beauté que vous offre la nature au quotidien.



Le sport en pleine nature révèle un grand défi, car la nature présente des obstacles à surmonter comme les sols glissants, les montées, l'humidité... Même s'il nécessite un effort physique assez important, le sport en plein air garantit amusement, détente tout en découvrant la nature. La pratique du sport en plein air présente beaucoup d'avantages. Pourtant, il révèle quelques dangers qui peuvent engendrer d'énormes dégâts...

Le week-end et parfois en semaine, vous êtes nombreux à pratiquer une activité sportive extérieure. Je vous invite à vous munir d'un support accessible avec vos nom, prénom, adresse et un numéro de téléphone afin de joindre un membre de votre entourage en cas d'accident si vous pratiquez le sport « en solo ». Les pompiers sont intervenus à plusieurs reprises sur Garat et ils n'ont pas pu identifier rapidement les sportifs blessés.

Je salue l'action remarquable de tous les pompiers professionnels et volontaires pour leur dévouement, leur professionnalisme. J'associe tous les services administratifs et techniques du service départemental d'incendie et de secours. Grâce à eux de nombreuses vies sont sauvées.

Bonne lecture

Hervé RAMAT

Toute l'équipe souhaite dédier cette publication à la mémoire de Jean-Noël VINCENT qui nous a quitté il y a quelques jours. Il fit parti de l'équipe de campagne de la liste portée par Hervé Ramat. Nous adressons, une nouvelle fois, toutes nos condoléances à la famille.

▶ EMBELLISSEMENT VÉGÉTAL ET FLORAL

Votre commune souhaite se parer de ses plus beaux habits.... Souhaitant concilier l'utile et l'agréable, avec la volonté de se retrouver autour d'un projet à la fois écologique et participatif, la municipalité vous propose de contribuer à l'évolution de votre cadre de vie de proximité.

En cette saison, certaines graines ne demandent qu'à être semées pour devenir de belles plantes qui orneront aux beaux jours le devant de votre propriété, le centre-bourg ou encore l'église de Garat.

De la plantation à l'entretien de votre création, en famille ou en solo, vous serez le(s) peintre(s) de vos/votre création(s) végétale(s). Un projet en partenariat avec la mairie est lancé et n'attend plus que vous.

Pour cela, la commission voirie de Garat, vous invite à transmettre vos candidatures en adressant un mail à la mairie (mairie@garat.fr) où seront précisées vos coordonnées et vos idées détaillées.

La commission ne manquera pas de revenir vers vous en ce qui concerne toutes les modalités de ce projet.





► MOUVEMENT AUX SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

Après avoir exercé comme employé municipal dans la commune pendant un peu plus de 10 ans, **Joël BERCE** quitte ses fonctions pour prendre sa retraite qui sera effective au 1er avril 2021.

Un peu en amont de ce départ, c'est en octobre 2020 que nous avons accueilli **Jean-Louis DOGUET** pour prêter main forte à **Jean-Pierre GAUTHIER**.

Nous souhaitons une bonne retraite à Joël et la bienvenue à Jean-Louis.



► POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Depuis plusieurs mois des équipes techniques sont à l'œuvre pour faire le déploiement de la fibre dans le département de la Charente.

Un plan de zonage a été établi à partir de divers critères et Garat a été découpé en 3 zones. Les habitations se situant dans la zone verte (voir la carte) devraient pouvoir recevoir la fibre à leur domicile avant la fin de l'année 2021.

Pour ceux de la zone orange, le déploiement fait partie d'une 2ème phase de travaux et les raccordements ne devraient malheureusement pas avoir lieu sur 2021. Pour plus d'informations, www.charente-numerique.fr.

Dans les zones vertes, sont en cours d'installation des Sous Répartiteurs Optiques (SRO). De ces SRO, partent des Points de Branchement Optiques (PBO) qui seront disséminés dans toute la ville. C'est sur ces PBO que les habitations seront reliées au réseau fibre.

Comment se préparer et ce qu'il faut savoir ?

Le raccordement est la dernière étape avant de bénéficier de la puissance de la fibre chez soi. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public (PBO) situé dans la rue et une prise optique qui est installée à l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel. L'équipement de l'opérateur (box) se branche ensuite sur la prise optique. Pour Garat, en zone verte, l'accès aux abonnements « fibre » des différents opérateurs devrait s'étaler entre septembre et décembre 2021 suivant leur

raccordement effectif aux SRO.

Le raccordement final est réalisé par l'installateur de l'opérateur choisi par le client (Orange, SFR, Bouygues, Free ou opérateurs alternatifs). Cette opération est gratuite et prise en charge financièrement par Charente Numérique. Il est à noter que le passage du câble optique ne doit avoir aucune entrave. Les fourreaux extérieurs sur votre propriété peuvent être bouchés avec le temps, cloison intérieure non préparée si passage au travers : Le technicien ne procédera à aucun « travaux » pour passer la fibre. Le passage doit donc être anticipé et il vous appartient de prendre cette action à votre compte d'ores et déjà.

Plus d'informations sur le site de la commune.



► PROTOCOLE SANITAIRE GROUPE SCOLAIRE

MISE À JOUR FÉVRIER 2021

La restauration scolaire de Garat respectait déjà les règles de distanciation et le non brassage des classes au goûter et le midi grâce aux deux services et aux horaires décalés. Les autres mesures sanitaires étaient, elles aussi, déjà respectées. Seule l'aération est renforcée tant en classe que durant le temps périscolaire. Par ailleurs, un mail a été envoyé aux parents pour le port du masque « grand public » de catégorie 1 exigé pour les élèves de l'élémentaire depuis la rentrée du 22 février 2021.



▶ DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE

2 défibrillateurs ont été installés dernièrement dans la commune.

Le premier est au niveau de l'entrée de la mairie.

Le second est dans le hall de la salle polyvalente.

Ils sont à disposition de la population en cas de besoin.



▶ SÉCURISATION DU CARREFOUR «BRAGETTE - CABAROT»

Depuis début mars, dans le cadre de la sécurisation de la départementale RD939, le département a commencé les travaux du rond-point au niveau de l'intersection du Cabarot et de Bragette. Ces travaux ont pour but de faciliter les insertions et les sorties de la route départementale.

La circulation se trouve perturbée pendant toute la durée des travaux et des déviations sont mises en place.

Le chantier devrait s'étendre jusqu'au milieu de l'été environ, sans retard de travaux.

Le coût de ce rond-point est entièrement supporté par le département.

La commune prend à sa charge le coût des 12 candélabres qui seront posés, pour un montant d'un peu plus de 15 000€.

Plus d'informations sur le site internet de la commune.



▶ LES INITIATIVES MUNICIPALES DEPUIS LE DÉBUT DE LA PÉRIODE « COVID »

La période COVID que nous subissons depuis un an, a été révélatrice de nos failles mais aussi de nos forces. Cet épisode inédit s'est installé dans le temps mais a surtout mis en lumière notre capacité d'adaptation. La collectivité a pris des initiatives pour permettre un service continu sous des facettes diverses en faveur des habitants.

- La mairie est restée ouverte aux horaires habituels afin d'honorer sa mission de service public. Outre les démarches administratives classiques, vous avez pu y trouver l'accueil téléphonique et physique, des attestations de déplacement dérogatoires du moment et plus ponctuellement, des « prestations d'urgence » (bons d'essence, ...)

- Les membres du CCAS ont notamment maintenu un lien, en contactant les personnes de 80 ans et plus pour connaître leurs besoins et distribuer des attestations de déplacement dérogatoires. Des courses ont également été effectuées sur demande d'habitants immobilisés chez eux.

- Les agents de la mairie sont restés « à pied d'œuvre » pour permettre aux administrés de vivre dans une commune sécurisée depuis le premier confinement.

- Une association garatoise (les doigts de fées) a confectionné et fourni des masques en tissus aux employés/agents de Garat.

- L'école est restée ouverte, à la suite de l'assouplissement du confinement, avec des effectifs réduits puis revus à la hausse régulièrement. Les protocoles sanitaires successifs ont contraint la municipalité à réorganiser les plannings des agents qui ont assuré le nettoyage de toutes les surfaces de l'école (classes, couloirs, restaurant scolaire, ...) plusieurs fois par jour permettant aux élèves, aux enseignants d'effectuer leurs devoirs respectifs dans des conditions adaptées. Marquage au sol, réorganisation des classes, de la cantine, de la cour afin d'observer les règles de sécurité imposées par le protocole sanitaire a imposé aux acteurs locaux concernés des heures de concertation et de mise en place.

En ces temps instables, si certaines manifestations très appréciées sont annulées (fête d'halloween, vœux du maire notamment) d'autres ont été maintenues pour les habitants, aménagées selon les directives sanitaires. C'est le cas des paniers repas distribués aux aînés de la commune en décembre 2020 ou de la journée de sensibilisation dédiée à la vision et l'audition en octobre dernier.

Aujourd'hui encore toute l'équipe reste à l'écoute et vous propose, outre les informations sur le site de la mairie, un fil d'actualité sur la page Facebook de Garat. Une réflexion est par ailleurs engagée sur des moyens de communication accessibles, pour transmettre aux garatois une information fiable et faciliter les démarches.





▶ LE CINÉMA COULE DANS SES VEINES AURÉLIE DELAGE

Certains rêvent d'être filmés le temps d'un rôle sur un plateau de cinéma, d'autres préfèrent se trouver derrière la caméra et rester dans l'ombre. Acteur et réalisateur sont sans doute les métiers les plus connus du **septième art**. Pourtant, le film a besoin de **nombreux autres talents** d'artistes et d'experts pour voir le jour.

Aurélié est **une passionnée** du septième art, elle est viscéralement attachée au cinéma. Elle nous reçoit au Mégarama, « **sa maison** » ; certes il n'y a pas de visiteurs en cette période si particulière mais Aurélié remplit ce lieu de chaleur, de sourires, de bienveillance et d'intelligence.

C'est **une enfant de Garat**. Elle nous plonge dans ses souvenirs d'école maternelle et primaire. Nous voilà transporté **dans la cour d'école** où on entendrait presque les enfants jouer, courir et quand sonne la fin de la récré, on range nos cocottes en papier. Avec des étoiles dans les yeux, elle nous parle de ses instituteurs qui ont marqué sa **vie à jamais**.

« Ils étaient tournés vers la culture, la lecture et la comédie musicale ». Ils sont tout en haut **de l'affiche**.

Elle reçoit régulièrement des élèves, des collégiens et des lycéens pour le visionnage **d'un film à thème** qui est une ouverture sur le monde. «Aujourd'hui, l'école est tournée vers le cinéma ».

D'abord collégienne au collège Pierre Mendès France à Soyaux, puis un détour par le LISA, elle part à Bordeaux pour préparer un master «art, spécialité économie du cinéma».

Elle ne quittera pas l'école et deviendra professeur durant 5 années au lycée de l'image et du son.

Nous lui demandons **ce qu'elle aime à Garat ?**

Elle apprécie le cadre de vie, sa situation géographique pertinente, la nature, son **rythme de vie**. Quand on écoute Aurélié, le bonheur est dans le pré. Elle se rend régulièrement à Paris en sa récente qualité de **vice-présidente** de la fédération nationale des cinémas français. Elle a trouvé sa place dans ce monde. Elle **met en avant** ses racines, son passé, son identité, sa culture.



Nous continuons notre discussion à bâtons rompus dans **ce lieu magique**. Nous apprenons que la vie d'un film suit une chronologie. La sortie en salle, sa projection semble n'être plus qu'un des moments d'une aventure plus longue.

L'étape de réception en salle reste néanmoins **cruciale** dans l'histoire du film.

Le DVD est par excellence un produit **de l'après** puisqu'il n'est disponible que plusieurs mois après la projection en salle.

Il permet de « **consommer** » l'œuvre sous différentes modalités. En moyenne 700 à 800 films sortent par an. **300 films sont français** et les autres films sont des films du monde.

La sortie des films aux USA est **le vendredi...**

En 2019, une enquête menée par Médiamétrie gratifie le Mégarama d'une note de **8.5/10**. Le cinéma de Garat est sur le podium des salles obscures en termes de qualité. 83000 personnes ont été interrogées. Parmi les critères évalués, l'accueil, l'accessibilité, le confort, la propreté, la satisfaction sur les services proposés en bonus, comme les animations autour des séances.

- **Côté confort** : Accès plus large, siège en simili cuir, inclinable.

- **Côté son** : jusqu'à 54 enceintes qui créent un son immersif.

- **Côté image** : Format 4K (format d'image numérique haute définition supérieur ou égal à 4096 pixels de large) sur des écrans jusqu'à 17 mètres.

Le cinéma est aussi un **sport d'équipe**, car sans elle, les résultats ne seraient pas à la hauteur.

Dans **les rôles principaux** nous vous présentons, Marine, Romane, Stéphanie, Charlotte, Julian, Joël et David.

Merci Aurélié d'avoir mis des étoiles dans nos yeux. La vie est belle de Roberto Benigni est ton film préféré et nous souhaitons à chacun de ressentir autant d'émotions lorsqu'il quitte ton cinéma.



► SUIVI DES PROJETS

Restauration scolaire :

La municipalité, consciente des impératifs liant **sécurité et confort** pour tous, façonne ce projet. L'année 2021 comptera plusieurs dates consacrées **aux études** à réaliser puis **au recrutement** de la maîtrise d'ouvrage pour envisager, selon ce qui est décidé, de **déposer un permis d'aménager** d'ici fin 2022, nous l'espérons.

Les axes de définition du projet sur la réfection de la restauration scolaire s'orientent en fonction des effectifs d'enfants fréquentant l'école et selon l'organisation choisie pour le bâtiment qui pourrait ou non accueillir diverses prestations (salle pour les conseils d'école ...).

Maison médicale :

Ce projet, **qui tient à cœur** de l'équipe municipale, avance lentement **mais sûrement**.

La commission « bâtiments » continue l'élaboration d'un dossier et **explore les pistes à sa disposition** pour faire progresser l'étude autour de la maison médicale. **Une recherche** de médecins généralistes est en cours par le biais de divers réseaux et revues spécialisées dans le milieu médical.

Il y a quelques semaines, **Mr Nicolas GENAUD**, architecte à Angoulême, a été sélectionné par un appel d'offre afin **de concevoir** un plan du futur bâtiment et de commencer à parler **de chiffrage** avec un peu plus de précision. La commune a fait appel à l'état pour une aide financière, ce dossier a été déposé il y a quelques jours.

La route est **encore longue** mais tout est mis en œuvre pour que ce projet puisse voir le jour.



► UN HOMME CÉLÈBRE DE GARAT

Nicolas DUBOIS de CHÉMANT, inventeur des dents artificielles.

Nicolas naît le **12 août 1753** au château de CHÉMANT, il y vit avec son frère et prend le nom de DUBOIS CHÉMANT (l'orthographe varie). Nicolas DUBOIS est le dernier fils de **Mathurin DUBOIS** et de **Clémence DELPEUX**. Son père ayant fait fortune à Paris, il décide de revenir dans son pays natal à Garat où il acquit la terre noble de Chémant. Il fait des études **de chirurgien** (sans doute à Paris) et se spécialise par la suite en chirurgie dentaire et devient quelques années plus tard «Maître en l'art de chirurgie».

Jusqu'en 1781 il habite Chémant, puis en 1789 il s'installe au Palais Royal à Paris, Arcades 92-94 (actuellement 9 rue du Beaujolais).

En 1790 il vend **sa terre charentaise** et achète à Paris **l'hôtel de Sillery**, quai de Conti et impasse du même nom.

A Paris, un apothicaire de St Germain en Laye, **Mr Alexis DUCHÂTEAU** s'adresse à Nicolas DUBOIS de CHÉMANT afin d'améliorer un dentier en ivoire d'hippopotame dont la couleur et l'odeur ne lui convenaient pas.

Leur collaboration sera **de courte durée**, DUBOIS de CHÉMANT reprend tout à son compte, tous ces travaux et recherches ont été menés avec l'aide de la manufacture de Sèvres où DUBOIS de CHÉMANT s'était même fait construire **un petit four**, spécialement adapté pour la cuisson de ses porcelaines.

En 1788 il publie une brochure faisant connaître son invention. **En 1789** il fait une communication à l'académie des sciences et à la faculté de médecine. Le 3 ou 6 septembre 1791, il reçoit un des tous premiers **brevets d'inventions** décerné par Louis XVI pour « fabriquer, vendre et débiter dans tout le royaume, pendant le temps et espace de quinze années, faisant très expresses inhibitions et défense à toutes personnes d'imiter ou contrefaire les dents de pâte minérale dont il s'agit, sous quelque prétexte que ce soit ».

C'est alors que **DUBOIS-FOUCOU**, DUCHÂTEAU et d'autres dentistes, vont l'attaquer en justice, pour rendre la paternité de l'invention à ce dernier mais le 26 Janvier 1792, par jugement **ils seront déboutés**.

A partir de 1824, il a 71 ans, on perd la trace de Nicolas DUBOIS de CHÉMANT, on ignore quand il est mort et même s'il a eu des enfants.

Extrait du livre «Garat, ma commune » de Mr A. Veyssièrre.





RAPPEL :

- En période de COVID il est recommandé de jeter l'essuie-tout dans le sac noir plutôt que dans le composteur.
- Mouchoirs, masques et gants pour les jeter correctement, rassemblez les dans un sac fermé avant de les jeter dans le sac noir.



TEST ANTIGÉNIQUE

Depuis novembre, la pharmacie LASSIME de Garat située à Sainte Catherine propose d'effectuer des tests de dépistage de la COVID-19. Il s'agit d'un test antigénique qui permet d'obtenir un résultat dans les 15 à 30 minutes. Il se fait sur rendez-vous en appelant la pharmacie au 05 45 60 63 77.



Le test est réalisable, que l'on soit asymptomatique ou que l'on présente des symptômes depuis 4 jours au plus. (fièvre, toux sèche, fatigue, pour les plus courants). Le procédé reste le même qu'un test PCR, à savoir la prise d'un échantillon par prélèvement « nasopharyngé ». Le test est accessible à tout le monde, sans prescription médicale, avec une prise en charge à 100% par l'assurance maladie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la pharmacie de Sainte Catherine.

CENTRE DE VACCINATION DE DIGNAC

Le centre de vaccination de Dignac a ouvert ses portes le 20 janvier 2021. Il accueille les habitants des communes ayant comme code postal 16410 et 16320. Le centre a été établi dans la salle polyvalente de Dignac. Potentiellement c'est donc un peu plus de 1000 personnes de plus de 75 ans qui actuellement peuvent recevoir les deux doses de vaccins contre la COVID.

Chaque semaine environ 150 personnes sont reçues par les professionnels médicaux et para-médicaux de nos secteurs collaborant activement à cette campagne. L'accueil primaire des patients est assuré par des élus volontaires et des bénévoles. Au 15 février la moitié des aînés de notre commune avait reçu la première dose du vaccin.

Pour les personnes de plus de 75 ans, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous. Via la plate-forme «doctolib» ou par téléphone au 07 49 19 77 80. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h30 à 14h30 et le mercredi de 09h30 à 11h30



C'EST L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS, LA NATURE EST REPARTIE !

Si vous souhaitez réaliser vos propres semis pour votre potager cet été, il est encore temps !

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Commencer vos semis dès maintenant, s'il est possible de les abriter du gel jusqu'aux saints de glace. (11, 12 et 13 mai)
- Attendre les saints de glace avant de lancer vos semis.

Quelques astuces qui pourront s'appliquer quelles que soient les espèces que vous choisirez :

- La terre : elle doit être légèrement tassée pour que les graines adhèrent bien. Mais la germination nécessite autant d'air que d'eau. Ne pressez donc pas trop fortement votre terre.
- Le contenant: si vous n'avez pas de contenants pour réaliser vos semis, utilisez vos boîtes d'oeufs en carton. Il faudra penser à les percer en partie inférieure pour laisser

le surplus d'eau s'évacuer tout en retenant la terre.

- L'arrosage : commencez par un arrosage simple lors du semis. Si le terreau est déjà un peu humide, une simple pulvérisation sera suffisante. Les arrosages ne commenceront vraiment que lorsque les graines auront germé, car c'est à ce moment-là qu'elles ont le plus besoin d'eau. Arrosez toujours avec de l'eau à température ambiante.

Si vous avez d'autres astuces à partager sur le sujet, contactez le service communication par le biais de la mairie. L'information pourra être diffusée à travers les différents médias de la commune.

Envoyez vos semis en photos, il pourront faire l'objet d'un article sur le prochain bulletin municipal !





▶ ERRATUM

Dans l'agenda qui a été distribué dans les boîtes aux lettres dernièrement, **une erreur** s'est glissée concernant le numéro de téléphone pour l'association **du jumelage** de Garat. Pour entrer en contact avec l'association, vous pouvez appeler Elisabeth Nouard au **06 18 83 76 27**.

▶ L'ASSOCIATION DES CHASSEURS



L'association des chasseurs œuvre sur les territoires des communes de **Dirac et de Garat** pour lesquels les propriétaires fonciers lui ont confié la mission de **réguler les populations** des grands animaux soumis au plan de chasse. Cette régulation du grand gibier s'effectue de concert avec

d'autres sociétés communales comme Soyaux, Dignac, ... et avec un certain nombre de chasses privées attenantes. **Jugée d'intérêt général par l'administration** afin de limiter les dégâts sur les cultures, cette activité a pu se poursuivre lors des confinements en intégrant les règles sanitaires en vigueur aux règles de sécurité attenantes à la pratique de la chasse.

Des lâchers de petit gibier (faisans, perdrix) sont effectués régulièrement pendant les périodes où leur chasse est autorisée. Habituellement fermée dès la fin du mois de janvier, cette période a exceptionnellement été prolongée cette année sur **les 3 premières semaines de février**.

Président :

FAUCONNET Jean Luc - 16410 DIRAC
06.85.52.59.33

Vice Présidents :

CASTANO Patrick - 16410 GARAT
07.86.48.43.20

GAUTIER Laurent - 16410 DIRAC
06.15.13.57.66

Trésorier :

CALVEZ Alexandre - 16410 GARAT

Secrétaire :

CALVEZ Patrick - 16410 GARAT
06.71.71.22.15

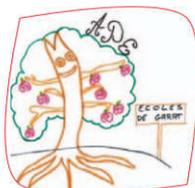
Secrétaire adjoint :

DULAC Yves - 16410 DIRAC

Membres du bureau :

PETIOT Philippe - 16490 NONAC

▶ LES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association des parents d'élèves **remercie chaleureusement** les habitants de notre commune mais également des communes voisines qui continuent de nous faire confiance.

Nous remercions également **les producteurs locaux** qui soutiennent nos

différentes actions que nous maintenons : vente de fruits, légumes et oeufs fermiers (**tous les 15 jours**), vente de poulets fermiers (**1 fois/mois**). C'est un réel succès ! Merci également aux parents d'élèves et personnes extérieures aux écoles, ayant eu **la gentillesse** de nous prêter main forte lors des 2 dernières distributions, dans une ambiance décontractée et bon enfant. Nous espérons que de nouvelles têtes prendront, à leur tour, le relais (sur des créneaux d'une heure), afin de pouvoir échanger et mieux vous connaître également... **Abonnez vous** à notre

page Facebook pour ne pas rater les dates des prochaines distributions.

N'hésitez pas également à participer à l'opération **« benne à papier »** qui a lieu régulièrement.

Notre traditionnel loto n'ayant pas lieu cette année, nous lançons **la vente de tickets** de tombola au profit des écoles (merci aux généreux donateurs). Cette distribution sera lancée courant mars via les cartables des enfants. D'autre part, vous aurez également la possibilité d'acheter des tickets lors des distributions de paniers ou en nous contactant par mail ou via notre page facebook. De **nombreux lots** sont à gagner : bon d'achat de 150€, TV 80cm, séance photo, jeux pour enfants (portique, trampoline, trottinette électrique), machine à café nespresso, machine à bière, sodastream, et de très nombreux autres beaux lots !

▶ BIBLIOTHÈQUE

Emprunts et retours sont désormais **plus rapides** grâce à un **lecteur optique**.

De nombreuses nouveautés pour enfants et pour adultes ont enrichi notre stock.

Les bénévoles de **« Livres et Compagnie »** seront heureux de vous les faire découvrir. Venez vite nous rejoindre !

Horaires couvre-feu

Mercredi et Jeudi de 14h30 à 17h30

Samedi inchangé de 10h à 12h



INFOS PRATIQUES



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Les 13 et 21 juin prochains se déroulera un double scrutin concernant les élections régionales et départementales.

Avec une nouveauté : A compter de cette année, les deux bureaux de vote de Garat sont transférés dans la nouvelle salle multi activités, rue du stade.

En conséquence, de nouvelles cartes électorales vous seront adressées quelques semaines avant le scrutin. Merci de signaler directement au secrétariat de la mairie les éventuelles erreurs constatées sur vos actuelles cartes et notamment vos adresses.

Pour rappel, si vous êtes de nationalité française, que vous jouissez de vos droits civiques et politiques et que vous êtes domiciliés, résidents ou contribuables sur la commune, **vous pouvez désormais vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6ème vendredi avant le 1er tour de scrutin, soit avant le 07 mai 2021.**

Vous présenter ou déposer en mairie les documents suivants :

cerfa 12669*02 (à télécharger sur services-public.fr) + photocopie des justificatifs d'identité et de domicile.

Par ailleurs, sont inscrits **automatiquement** les jeunes qui auront 18 ans **au 12 juin 2021**, sous réserve qu'ils aient bien effectués les démarches de recensement d'un citoyen au moment de leurs 16 ans.

Pour les jeunes concernés, il est néanmoins préférable de vérifier avant le 07 mai que l'inscription automatique est bien enregistrée.

OBLIGATOIRE ET NÉCESSAIRE pour l'inscription à certains examens ou concours et inscription automatique sur les listes électorales, **le recensement militaire** doit impérativement être effectué en mairie **le mois du 16ème anniversaire.**

Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille, il vous sera alors délivré une attestation de recensement à conserver et dupliquer à la demande.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC **fait suite au recensement militaire** (ou «recensement citoyen»). Vous devez y participer **avant votre 18e anniversaire** (ou avant votre 25e anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez. Si vous habitez à l'étranger, la JDC peut également y être organisée.

Plus de renseignements -> <https://www.defense.gouv.fr/jdc>

PRÉPARATION MILITAIRE



La préparation militaire est un stage **militaire et maritime** qui permet de découvrir la marine nationale au plus proche de son domicile, partout en France. Que ce soit pour préparer un engagement, s'engager comme **réserviste** ou découvrir le milieu maritime, chaque stagiaire a l'opportunité de vivre une expérience unique et enrichissante. Les préparations militaires permettent aussi de découvrir **l'esprit d'équipage** et d'acquérir **le goût de l'effort.**

Une préparation militaire c'est :

- La découverte du monde militaire et maritime
- Une possibilité de se découvrir et de découvrir les autres
- Un chemin pour personnellement, grandir et s'engager.

Renseignements et dossiers d'inscription :

CIRFA MARINE POITIERS
105 boulevard du Grand Cerf
BP 404
86010 POITIERS CEDEX
cirfa-marine-poitiers.sec.fct@intradef.gouv.fr
05 49 61 02 02

INFOS PRATIQUES



▶ EN URBANISME, QUELS SONT NOS DROITS ?

Toutes modifications de l'aspect extérieur d'une propriété sont soumises à une autorisation de la mairie, soit par une déclaration préalable de travaux (Déclaration de travaux Préalable pour une surface au plancher comprise entre 5m² et 20m²), soit par un permis de construire (Permis de Construire pour une surface de plus de 20m²), avec affichage obligatoire.

Ce qui est concerné : **construction, extension, surélévation, véranda, pièce supplémentaire, porte, fenêtre, toiture, transformation d'un garage en pièce d'habitation, ravalement de façade, abri de jardin, piscine, installation d'une caravane ou d'un mobil-home dans le jardin, mur, clôture, haie, changement de destination, etc.**

Les articles concernés du code de l'urbanisme: R421-9 à R421-12, R421-17 et R421-17-1, R421-2, article R 421-5, R111-47 à R111-50...

De plus, ces modifications doivent strictement respecter les articles du PLU.

Par exemple, la couleur des éléments extérieurs, la hauteur et l'aspect des clôtures, la couleur des façades et des toitures sont réglementées, dans ce PLU.

Vous pouvez consulter celui-ci sur le site de Garat : <http://www.garat.fr>, rubrique [vie municipale/PLU en vigueur/pièce 4.1 règlement](#), ou bien demander au secrétariat de mairie les précisions nécessaires.

Rappelons aussi que les propriétaires doivent gérer leurs eaux pluviales sur leur terrain et qu'il est également interdit de faire du feu (nous avons une déchetterie)

Vous pouvez vérifier tout cela sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

▶ LE «QR CODE» ARRIVE SUR «L'ECHO DE GARAT»

Qu'est-ce qu'un QR code? C'est un type de code-barres qui **contient des informations**, et qui peut être décodé rapidement (QR: Quick Response ou en français: réponse rapide) à l'aide d'un **smartphone** par exemple. Nombreux sont les téléphones qui savent lire les QR code sans avoir à installer d'application particulière.

Le QR code nous permettra donc de vous **rediriger** vers des pages web, pour vous permettre d'avoir **plus amples informations** sur un sujet, ou vers d'éventuels sondages. Pour illustrer cette petite explication voici deux QR codes de la mairie.

Le site de la commune



La page Facebook



▶ EN BALADE, JE PEUX DIRE QUI JE SUIS ET QUOI FAIRE

L'expérience rencontrée par vos élus, amène la municipalité à vous suggérer cette précaution :

Lors de vos balades ou sorties même courtes, vous pouvez **être victime d'un incident** vous mettant hors d'état de décliner votre identité ou empêchant les autorités de joindre quelqu'un de confiance.

Au plus proche des habitants, en collaboration avec les autorités compétentes, le maire est investi du statut d'officier de police judiciaire. En tant que tel, il a toute légitimité pour remplir sa mission d'information ou « de relais ».

Pour votre confort, celui de vos proches, **« il serait bon » d'avoir** avec vous, une copie, d'un document officiel au choix pour savoir qui est concerné, quoi faire, qui joindre et où, pour procurer les soins adaptés (en cas d'allergie, de pathologie particulière, **refus de dons d'organe** selon le cas...) Ce document peut se présenter sous la forme d'un support accessible, ne s'inscrivant pas dans une démarche intrusive mais visant seulement à permettre **de faire gagner du temps** aux autorités et aux secours, aux familles pour qui, chaque minute est précieuse.

▶ MAIRIE

Du lundi au vendredi:
08h30 - 12h / 13h00 - 17h00

Fermée le mercredi matin
et le vendredi après-midi.
Fermée le mercredi pendant les
vacances scolaires.

05 45 60 62 73
mairie@garat.fr

▶ DECHETTERIE DIRAC

Du 15 octobre au 14 mars:
Du lundi au samedi:
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Du 15 mars au 14 octobre:
Du lundi au vendredi:
08h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Le samedi:
08h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Fermée le dimanche et jours fériés

▶ TONTE ET BRICOLAGE

(pour les particuliers)
Du lundi au vendredi:
08h30 - 12h00 / 14h30 - 19h30
Le samedi:
09h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
Le dimanche et jours fériés:
10h00 - 12h00
(Arrêté municipal du 30 juillet 2001)

AGENDA

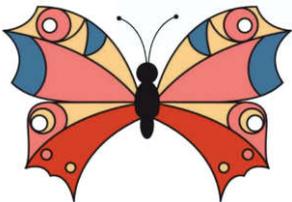
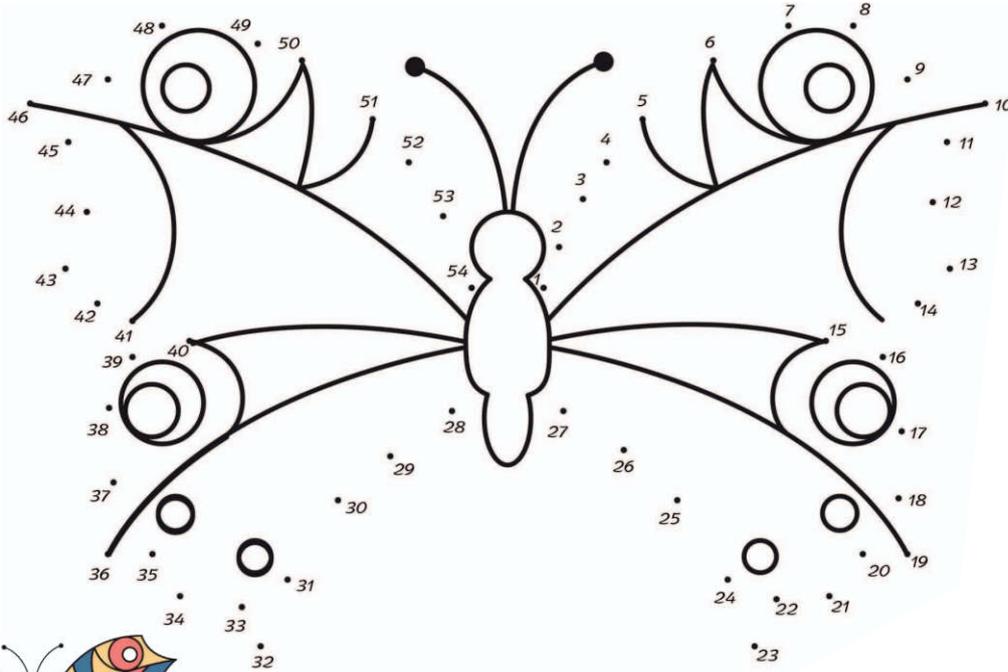


En raison de l'état d'urgence en cours et de la crise sanitaire que nous traversons, toutes les manifestations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Si vous souhaitez connaître les activités des associations, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune à la page des associations afin d'avoir leurs coordonnées et ainsi voir directement avec eux s'ils prévoient des manifestations une fois la situation sanitaire revenue «à la normale». Vous pouvez également contacter la mairie.

En attendant que l'agenda soit à nouveau rempli, nous vous proposons ici quelques jeux et amusements pour petits et grand.

POINTS À RELIER - COLORIAGE



facile

SUDOKU

difficile

3	2	8			7	9
		2	9	3	6	1
	7	6				
		5	6	8	7	4
			4			
6		7	9	2	3	
					2	9
8	6	5	3	2		
2	9			7	6	3

			7	1		8	
8	5	6		2			
				5			
	3			8	2	5	
		4	6				
1	2	9				4	
		5					
		8			4	2	9
6			4	9			

Infos légales

Magazine municipal de Garat
133, rue Jean Bouillaud
16410 Garat

05 45 60 62 73
www.garat.fr
mairie@garat.fr

Retrouvez nous sur facebook



Directeur de la publication : Hervé Ramat

Coordination et rédaction :

Commission communication :
Sylvie Perron, Alexandre Bastard, Virginie Ché,
Arnaud Pascon, Solange Olaizola, Stéphane Cahorel.

Distribution : Médiapost

Impression :

La Chaîne Graphique - Angoulême



Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC

ISSN : en cours d'obtention